



Septembre 2020

La lettre

aux Retraités de la Fonction Publique de l'Allier

Allier

Assemblée générale 2020

Mardi 06 octobre 2020, 9h30, à SAULCET

Restaurant « Les Quatre Saisons ».

Café d'accueil à partir de 9h15, et ouverture de l'Assemblée départemental à 9h30.

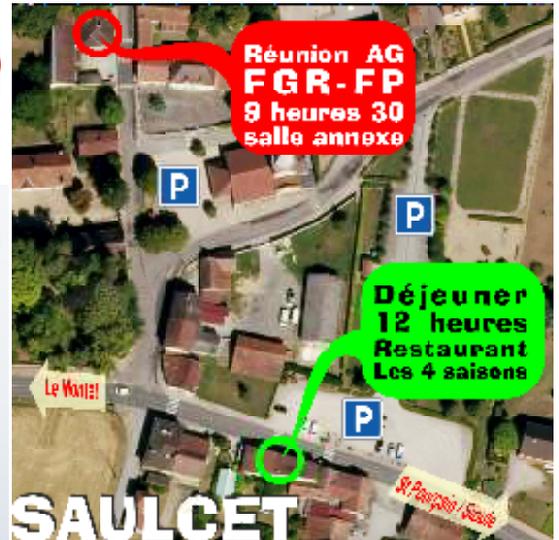
Ordre du jour :

- 1- Rapport d'activité départemental depuis la dernière AG du 06 février 2019
- 2- Rapport financier départemental et avis des vérificateurs aux comptes
- 3- Validation des candidatures à la CE et organisation des élections
- 4- Intervention de Gérard HATAB, au titre de délégué régional
- 5- Débat sur la pandémie de Coronavirus 19
- 6- Questions diverses

Ensuite le repas convivial sera pris au Restaurant « Les Quatre Saisons »

Le Bourg, 03500 SAULCET

(voir plan ci-contre et en page 2 inscription et menu).



Pourquoi y aller ?

Pour toutes les (bonnes) raisons déjà indiquées dans les appels à participation aux précédentes AG .

Mais aussi, disions-nous, pour se retrouver, discuter, débattre, continuer inlassablement à (re)tisser du lien social ; surtout en cette période de pandémie.

Mais aussi, disions-nous, pour recréer du collectif, de la cohésion, fortement mise à mal, en particulier, par des discours de stigmatisation-division-opposition (agé.e.s versus jeunes, retraité.e.s versus « actifs », ...).

D'autant que la période actuelle est propice au débat – grand ou non ; à condition de ne pas se laisser submerger par le virus de ...l'émotion ! Dans le droit fil des situations inattendues rencontrées depuis fin 2016 (ré)émerge en effet, reprises notamment par les manifestations des gilets jaunes, puis par les réflexions et initiatives sur le monde d'après (le choc confinatoire), un certain nombre de revendications (pouvoir d'achat, justice fiscale, rôle de l'Etat, réduction des inégalités, ...) allant dans le sens d'une politique sociale que nous portons depuis longtemps.

Il serait dommage de ne pas profiter de cette (re)mise en lumière pour les inclure dans une perspective plus vaste, d'intérêt général, tenant compte aussi d'indispensables préoccupations écologiques ; à l'encontre du mortifère individualisme tant exacerbé !

Mais aussi, disions-nous, pour remettre la solidarité au centre, à partir d'une contribution susceptible d'amorcer le débat, portant sur une analyse de la pandémie de Coronavirus 19 , sur ses conséquences, sur les leçons à en tirer ; ne serait-ce que pour faire face à de futures pandémies virales.

Mais aussi, disions-nous, pour continuer à vivre, à exister, surtout comme citoyen, encore porteur d'avenir revendicatif pour toutes les générations, encore porteur de la promesse, bénéficiant d'une petite éclaircie due à la crise actuelle, de « jours heureux ».

Gérard HATAB ■■■

Renouvellement de la Commission exécutive

4 membres sont renouvelables cette année, à savoir S.BOUQUET, N.CHAMPOMIER, R.CORRE, M.DAVID.

Ceci étant, de nouvelles candidatures ne peuvent qu'être bienvenues, notamment à cause des attaques qui, depuis quelque temps, se concentrent sur les retraité.e.s, en quête de statut et de reconnaissance.

Il convient ainsi de prévoir un plus grand nombre de places à pourvoir, qui doivent se manifester en renvoyant la fiche ci-dessous, de préférence **avant le Vendredi 2 Octobre 2020** à :

Gérard HATAB, FGRFP-03, 15 rue Achille Roche 03000 MOULINS

Nom : Prénom : Né (e) le

Adresse : ville :

Adhérent : direct - par mon syndicat – par l'ARFEN: (rayer la mention inutile)

Déclare être candidat à la CE-03. Date : **signature :**

23 janvier 2019 - 6 septembre 2020...

Le rapport d'activité de la FGRfp-03

Portant sur près de 21 mois pour cause de pandémie sévère et, par contrecoup, de retardement de l'AG départementale, ce rapport d'activité écrit sera complété oralement par la prise en compte des événements nous concernant, susceptibles de survenir d'ici le mardi 5 octobre 2020 (manif du jeudi 17 septembre,..).

Comme précédemment, nous avons tenu des réunions statutaires (2 réunions de CE départementale, à Saulcet, en octobre 2019 puis février 2020 ; 2 réunions de régionale, en octobre 2019 puis février 2020.

Nous avons encore représenté et défendu les retraité-e-s de la FGR auprès des Pouvoirs publics – notamment auprès des représentants de la Préfète voire auprès de la Préfète elle-même -, rencontré les Parlementaires, tant députés que sénateur pour rappeler nos revendications et positions.

Nous avons aussi participé à de très nombreuses manifestations, ciblées sur des demandes spécifiques des retraité(e)s à l'initiative du groupe des 9, ou à des journées d'actions portant des revendications plus générales à l'initiative d'un grand



nombre d'organisations syndicales, notamment contre la réforme des retraites ; principalement pendant 6 mois, les 4 derniers de 2019 et les 2 premiers de 2020 , où ce fut parfois intensif.

Avec l'espoir que soient satisfaites nos revendications, dont certaines sont largement partagées depuis longtemps, tandis que d'autres, nouvelles (prise en charge du 5ème risque..), émergent.

Avant d'être contraint au confinement puis!

Gérard HATAB ■■■



Le pôle des retraités en discute...

Gestion de la crise COVID 19

Le Pôle des retraités a dressé un constat alarmant de la gestion de la crise du COVID 19 par le gouvernement, gestion des masques, manque d'équipements médicaux, décisions contradictoires, volte-face à plusieurs reprises, sans prendre la mesure de ce qui allait arriver. Le transfert de malades d'un bout à l'autre du pays, et médiatisation à outrance nombre de contaminés, nombre de décès en oubliant les EHPAD pendant plusieurs semaines... Qu'en est-il exactement, on ne le saura sans doute jamais.

La confusion sur la gestion de la crise, a été aussi entretenue par les médias avec la recherche de l'audimat et pour conséquence peur, affolement pour certains avec plus de précautions et pour d'autres mesures excessives...



publique qu'à la marge... mais qui font aussi la part belle à l'arrosage du secteur privé au prétexte du « principe d'égalité » !

Situation économique

Beaucoup de com autour des chiffres en centaines de milliards... Impressionnant, mais avec un engagement de l'Etat trop mesuré et tardif pour éviter la casse sociale précipitée par quelques effets d'aubaines.

Le viseur des pouvoirs publics est fixé sur les « entreprises avec la baisse de l'impôt sur les sociétés, mais pas question de baisser la TVA pour soulager les populations !



Perte d'autonomie et grand âge

La création de la 5^e branche de la Sécurité sociale est envisagée sans un financement à la hauteur des besoins ni un périmètre bien clair de la prise en charge... et le risque est grand de voir les retraités mis à contribution avec une évolution du taux de la CSG ou de la taxation des successions.

Maintien à domicile, refonte des EHPAD, aide aux aidants... autant de dossiers sur lesquels les inquiétudes des retraités peuvent être légitimement alimentées par les tergiversations du gouvernement et le grand écart entre les évaluations des besoins et des rapports et les pistes floues des mesures envisageables.

Séjour de la santé

Beaucoup de bruit pour... des mesures qui ne font qu'amorcer des revalorisations salariales dans le secteur de la santé et qui ne font que souligner les besoins dans toutes les fonctions publiques et qui n'améliorent le financement du système de santé



Pouvoir d'achat des retraités dans le collimateur...

L'augmentation de la CSG, la suppression de l'abattement de 10 %, une sous revalorisation différenciée des retraites ont été évoquées. Le pouvoir d'achat des retraités est toujours menacé avec l'accentuation du décrochage salaires-pensions.

Association nationale des retraités, la Poste et Orange, Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique, Fédération nationale des Officiers Mariniers, Union nationale des Personnels et retraités de la Gendarmerie, Union nationale des retraités

Le vieux monde a encore frappé: faire payer les retraités !

Dans le Figaro, Hakim El Karoui, essayiste et conseiller en stratégie, connu pour être proche d'Emmanuel Macron, a été conseiller auprès de différents cabinets de droite et fait un « stage » comme directeur à la banque Rothschild, lui aussi...

« Les retraités doivent contribuer à l'effort de guerre sanitaire » dit-il comme une évidence, reprenant la formule guerrière que son président lui-même a abandonnée. Il invite le gouvernement à « baisser temporairement le niveau des pensions des retraités, au nom de la solidarité entre les générations ». Solidarité ? Hé oui car figurez-vous que selon lui « le monde s'est arrêté pour préserver les plus anciens. » et il serait donc normal que, par un juste retour des choses les anciens acceptent la baisse de leurs pensions pour venir en aide aux jeunes particulièrement impactés par la crise économique. Comme si on l'avait attendu...

Le journaliste lui rappelle chiffres à l'appui que les personnes les plus âgées ont été « écartées des hôpitaux » au plus fort de la crise et l'interroge : « la France a-t-elle abandonné ses aînés ? ». « C'est l'inverse ! » dit-il, « Le gouvernement français a décidé de "fermer la société" pour les protéger. » Les EHPAD ? « Tout indique que le système a été pris de court ». Sidérant non ? Les mensonges, fréquents au plus fort de la crise se renouvellent dans le monde d'après d'Emmanuel Macron.

« Laissons faire le virus, le marché reconnaîtra les siens »

Paraphraser l'injonction du chef des Croisés à la veille du massacre des Cathares de Béziers il y a 800 ans, « Tuer les tous, Dieu reconnaîtra les siens », peut paraître excessif mais l'est-il vraiment ? Cela fait 20 ans que les alertes sur une possible pandémie ont été lancées en vain, que la mé-



thode pour y faire face est établie : dépistage, port du masque, isolement et traitement des personnes malades, protection des personnes à risque. Rien n'a été fait car les stocks de masques avaient été détruits et non renouvelés, la production de tests dépendait de l'étranger, le démantèlement de l'hôpital public n'a pas permis de traiter toutes les personnes à risque, quand on ne s'est pas contentés de les accompagner à la mort dans certains EHPAD, sur directive ministérielle !

Qui est responsable de « l'arrêt du pays » ?

Le confinement, méthode héritée du Moyen Âge, a été décidé à cause de cette incapacité de l'Etat néolibéral à prévoir et à réagir à la crise. Logique quand les critères prioritaires de ce gouvernement sont liés quasi-exclusivement à la bonne santé financière des marchés et des actionnaires. Le déconfinement a été décidé pour permettre ou obliger les actifs à reprendre le travail. Mais sans y associer tous les moyens de prévention et de protection nécessaires, si bien que l'on craint en plein mois d'août un rebond de la propagation du virus et son accélération à l'automne.

Non, ce n'est pas pour « protéger les anciens » que l'économie a été arrêtée, mais pour sauver le pays d'un désastre auquel nous a conduit la politique d'Emmanuel Macron et de ses prédécesseurs, acquis aux bienfaits du marché censé tout réguler.

Il n'est pas interdit de penser que si le rôle de l'Etat, garant de l'intérêt général, n'avait pas été diminué au profit de quelques privilégiés, la France et son système de santé renforcé auraient pu faire face à la pandémie sans confinement général des salariés et des retraités. Les conséquences de la crise économique, qui menaçait avant la pandémie, auraient pu être atténuées, notamment pour les jeunes déjà frappés par le chômage et qui le seront davantage encore. C'est donc une imposture que de tenter de faire porter la responsabilité de la détresse des jeunes sur les anciens.

MASQUES



COVID-19



49.3

Les retraités responsables de la dette du pays ?

La thèse de la protection des anciens ne suffit visiblement pas, ce brave « conseiller » en invente une autre tout aussi indigne. Jugez-en : « La génération du baby-boom, qui a fait peu d'enfants, aurait dû épargner pour le financement de ses retraites, sachant que le nombre d'actifs par retraités allait s'effondrer. Non seulement elle ne l'a pas fait, mais elle a endetté l'État sans mesure. Les baby-boomers ont inventé la solidarité à l'envers: des pauvres endettés (les jeunes) vers les riches qui vivent à crédit (les baby-boomers). » Au-delà de la confusion de « l'expert » entre la dette de l'Etat et celle de la Sécurité Sociale, il évite soigneusement d'évoquer la réduction des ressources de la Sécurité Sociale par la distribution « sans mesure » des exonérations de cotisations sociales ! Et encore moins les largesses fiscales accordées aux très riches sans un contrôle minimum sur l'utilisation de ces fonds « libérés », qui n'ont que très peu bénéficié à l'économie réelle, mais surtout fait de la France la championne des dividendes et des millionnaires.

Ajoutons que cette priorité accordée, non pas aux entreprises, mais à leurs actionnaires, n'empêche pas que la dette privée en France est supérieure à la dette publique. Mais de cela notre « spécialiste » n'en dit mot.

Que prépare cette compilation de clichés et de mensonges ?

C'est l'article publié sur le site de Capital qui en donne la clé. Sous le titre « Budget de la Sécurité sociale : un effort pourrait être demandé aux retraités », le député Modem, Cyrille Isaac-Sibille, rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, imagine que certaines "prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées (...)". Vous aurez apprécié la novlangue chère à Macron : sous-revalorisée, pour ne pas dire baissée, car une pension qui ne serait pas revalorisée à la hauteur de l'inflation baisse. Et il annonce déjà que « les retraités dont les revenus oscillent entre 2.000 et 2.014 euros, devront attendre octobre pour se voir appliquer leur juste revalorisation. », alors que les revalorisations devaient avoir été effectives en mai dernier...

RETRAITES, LES FRANÇAIS VONT DEVOIR FAIRE UN EFFORT



Redonner du pouvoir d'achat aux retraités c'est bon pour tous.

D'abord parce qu'ils en ont besoin. En 12 ans leur pouvoir d'achat a été réduit de 20 %. Ces dernières années, de blocage des pensions et des complémentaires en hausse de la CSG, leur pouvoir de vivre a été sérieusement amputé alors que la hausse des prix s'accélérait et nul doute que la crise sanitaire et économique va aggraver leur situation. Cela a-t-il permis à la situation économique du pays de se redresser ? Non, au contraire.

Ensuite parce que le pays en a besoin. Il faut rappeler que ce que perçoivent les retraités, soit 13,8 % du PIB en France, est pour l'essentiel investi dans la consommation et l'achat de biens et de services. Par ailleurs, des études ont établi que si on monétisait les heures dévolues à la production domestique et aux soins gratuits fournis aux adultes et aux enfants de leur entourage par les retraités français, on estimerait que cette population aurait généré l'équivalent d'environ 8 % du produit intérieur brut (PIB) réel de la France en 2018.

Si l'on ajoute à cet apport celui de millions de retraités qui participent à la vie associative et syndicale du pays, pour assurer des tâches que l'Etat ne veut plus assumer, on peut raisonnablement affirmer que les retraités rapportent au moins autant au pays qu'ils lui coûtent.

Relancer l'activité économique de la France après un arrêt de près 6 mois, suppose de relancer la consommation et conforter les activités des retraités qui y contribuent.

Les retraités représentent 52% de la consommation en France. Dans la santé, l'alimentation, mais pas seulement : les seniors achètent une voiture sur deux, 70% des produits de parfumerie, un tiers des jouets sont également achetés par les retraités.

Quant à la solidarité financière, vu l'usage que fait l'Etat-Macron de nos impôts, les retraités préfèrent l'assurer eux-mêmes auprès de leurs enfants et petits enfants et des associations qui viennent en aide aux plus démunis.

Si l'on veut prévenir les dépenses de santé liées à la pollution et à la « malbouffe » et favoriser une production alimentaire saine, il faut permettre aux retraités de consommer des produits de qualité souvent plus chers.

Redonner du pouvoir d'achat aux retraités c'est redonner un sens aux solidarités entre générations, c'est stimuler les efforts pour relever le pays, c'est agir contre tout ce qui accélère le réchauffement climatique. C'est permettre à chacune et à chacun de bien vieillir. C'est le bon sens non ? C'est le sens de notre combat.

Pascal Santoni

Avec le « groupe des 9 »... à l'ordre du jour du dernier rendez-vous national.

Rentrée économique, le 5^{ème} risque, l'action dès septembre !

La « rentrée économique »

Elle se fait masqué-muselé sous le signe du Covid-19, et d'un plan de relance subventionnant les entreprises sans leur imposer l'absence de licenciement ni la création d'emplois. De fait, le gouvernement utilise la crise sanitaire pour amplifier et accélérer sa politique libérale.

Une propagande s'intensifie, elle prétend que les grands gagnants du covid-19 seraient les retraité-es, (qui ont perçu leur pension pendant la crise sanitaire), du moins celles et ceux qui ne sont pas décédés. Un essayiste proche d'Emmanuel Macron va jusqu'à demander au gouvernement de « diminuer les pensions pour assurer une solidarité entre les générations » ! Le dernier numéro du magazine Elle accuse les retraité-es d'avoir détruit les ressources de la planète pendant les 30 glorieuses dont ils ont profité. On entend que les grands parents ne doivent pas aller chercher leurs petits-enfants à l'école... La bataille idéologique doit être au cœur de nos préoccupations.

Nous devons aussi rapidement casser la culpabilisation que ressentent certain-es retraité-es, nous avons des arguments et nous devons les diffuser. Il faut rappeler que les pensions sont quasi gelées depuis 2014 et que les personnes retraitées ont payé le plus lourd tribut à la crise sanitaire par le nombre de morts. Pendant le plus fort de la crise sanitaire, la population retraitée a souvent tenu une place importante dans la solidarité familiale, et, pendant les « vacances », les générations se sont souvent retrouvées « chez les anciens ». Notre campagne pour contrer ces discours propagandistes doit s'adresser aux personnes retraitées et à l'ensemble de la population.

Le cinquième risque / branche et le financement de l'autonomie

La Sécu paie la crise sanitaire par le biais de la Cades, la CNSA assure la gestion de la 5e branche (qui échapperait ainsi aux partenaires sociaux), une annexe au PLFSS est créée sur l'autonomie, le privé arrive dans la 5e branche, le financement passe en partie par l'impôt CSG : une accumulation de choix que nous contestons.



Vachey est aussi chargé de piloter l'identification des sources de financement de la loi grand âge et a proposé de nombreuses pistes : un jour supplémentaire de travail pour la solidarité, la CSG des retraité-es alignée sur celle des actifs, la suppression de l'abattement des 10 % de la pension pour les impôts, le recours à la succession, la prise en compte du patrimoine dans le calcul de l'APA, etc... de nombreuses petites mesures fondées sur des mesures d'économie ou des prélèvements obligatoires qui pèseraient sur les actifs et les retraité-es.

Nos propositions restent plus que jamais d'actualité, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécu dans la branche maladie, une gestion paritaire et le refus d'une 5e branche financée de façon hétéroclite et en partie par l'impôt et le privé.

Défense des retraité-es, place des retraité-es, pouvoir d'achat...

Les retraité-es sont culpabilisés, certains restent confinés. La crainte d'une catastrophe dans les Ehpad est évoquée par Pascal Champvert. Dans la discussion, apparaît la nécessité de nous exprimer rapidement sur la défense des retraité-es, la tenue des engagements de revalorisation, la nécessité de ne pas baisser à nouveau les pensions.

Actions à la rentrée de septembre

Dans notre département les trois premiers rendez-vous manifestants des organisations du « groupe des 9 » ont été notés à l'agenda du jeudi 17 septembre—10h30, Place Jean Dormoy à Montluçon, Place de la Liberté à Moulins et Place de la Poste à Vichy.



A l'occasion de l'anniversaire de la Sécu en octobre, une plaque Ambroise Croizat sera apposée à Saint-Etienne, à l'initiative de Convergences Services Publics.